

**COLLOQUE LES ARTS ET LA VILLE**  
**Allocution de madame Lynda Cloutier**  
**20, 21 et 22 octobre 2004**

**Mise en contexte**

Depuis toujours, la Ville de Québec se doit de répondre à des exigences que son histoire lui a léguées notamment en terme de protection et de mise en valeur de son patrimoine et de développement culturel. Sa richesse patrimoniale qui témoigne de l'histoire du Québec et du Canada l'ont d'ailleurs projeté à l'échelle de la prestigieuse de l'UNESCO.

Cet honneur comporte des exigences qui chaque jour interpelle la Ville et ses citoyens.

Cette reconnaissance mondiale comporte des exigences qui nécessitent un coût qui devrait être pris en compte par l'ensemble de la communauté québécoise. Seuls les moyens d'une ville, même qui porte le titre de capitale, ne peuvent subvenir aux défis qu'une telle mention comporte.

Le rôle de capitale amène également la Ville à faire face à des défis supplémentaires. Point de mire en terme de la politique provinciale, la capitale doit également faire face à des défis qui découlent de cette fonction.

Ville de formation, de création de production et de diffusion artistique, Québec possède sur son territoire une masse critique d'infrastructures de ces différentes étapes de la vie artistique qui lui posent également d'autres défis.

Les artistes, organismes, institutions ont beaucoup d'attentes envers la Ville qui, si elle intervenait seule, ne pourrait pas compter sur autant de dynamisme de son milieu.

En effet, je me permets de rappeler que les revenus municipaux sont essentiellement constitués par le prélèvement direct d'un impôt foncier. À lui seul, l'impôt foncier représente 80 % des sources de financement pour la Ville.

L'importance relative de cette source de revenu peut cependant renforcer la perception que les services municipaux sont davantage destinés aux bâtiments plutôt qu'aux personnes.

Dans un contexte de Conseil municipal où différentes attentes sont en concurrence, (Services aux citoyennes et citoyens = policiers et pompiers / Service à la population = chaussées - aqueducs et égouts) la mise en valeur du patrimoine et l'aide à la création, production et à la diffusion artistique n'y échappent pas.

Comment faire pour intervenir de façon à permettre au développement de s'inscrire dans la dynamique culturelle et à motiver le milieu artistique à poursuivre son investissement dans la capitale?

Il a donc fallu développer des moyens et des outils, des astuces et des stratégies pour décupler le dollar provenant de l'impôt foncier. La ville ne pouvait agir seule. Elle devait agir avec d'autres. Elle a donc choisi d'interagir.

Qu'est-ce qu'interagir :

1. D'abord agir :  
Il faut démontrer une volonté politique de favoriser la culture (patrimoine et artistique)
2. Avoir la volonté d'agir avec d'autres - il faut au moins être deux
3. Développer une façon d'agir : être à l'écoute, partager les préoccupations communes, les objectifs, espace démocratique permettant l'expression des besoins, faire éclore les collaborations, avoir des échanges et développer partenariat.

Avec une volonté politique claire de favoriser le développement culturel, l'utilisation des outils et des modestes moyens financiers disponibles et en travaillant en étroite collaboration avec les organismes et groupes du milieu, constituent autant de forces pour décupler les résultats.

### **Interaction locale entre le milieu et la Ville**

Le lien entre le intervenantes et intervenants culturels et la Ville permet de mieux saisir les besoins, de connaître les embûches, les opportunités et autres.

De plus, comme élue municipale, j'ai accès à une fonction publique compétente possédant une expertise pouvant guider nos actions.

### **GUIDER - CONSULTER - RECOMMANDER**

Ce dialogue entre le milieu et la ville permet aussi de développer des moyens stratégiques.

A titre d'exemple, dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, la Ville décidait de mettre sur pied un programme qui permettrait aux artistes qui risquaient d'être chassés par les projets de développement, de s'installer de façon permanente dans ce quartier.

Ainsi, sur 5 ans, pour des investissements privés de l'ordre de 10 400 000 \$, une aide financière municipale de 800 000 \$ a été investi pour soutenir l'acquisition d'ateliers. Plus de 175 artistes sont donc en permanence et non menacé d'expulsion dans ce quartier.

L'interaction à l'échelle locale se traduit aussi par un échange entre tous les acteurs de la nouvelle ville formée en huit arrondissements. La Politique culturelle que la ville doit entériner dans les prochaines semaines rend les arts et la culture encore plus accessibles afin que toutes et tous puissent avoir les moyens de pratiquer, de transmettre et de partager leur passion.

Ainsi, les nombreuses activités de loisir culturel qui ouvrent les portes du monde des arts et de la culture, entre autres aux jeunes, demeureront sous la responsabilité des arrondissements.

Le développement du loisir culturel demeure une priorité car il favorise l'éclosion de nouveaux talents, implique les artistes professionnels qui encadrent les activités et assure un plus grand accès de la population à la vie culturelle.

Des efforts concertés doivent se poursuivre afin d'encourager et de favoriser le développement, non seulement du loisir culturel, mais aussi de la pratique amateur et professionnelle, des secteurs fondamentalement complémentaires.

### **Interaction à l'échelle régionale**

#### **Interaction à l'échelle nationale**

La Ville est en interaction avec plusieurs partenaires nationaux avec lesquels, au fil du temps, elle a tissé des liens forts et qui permettent de développer des projets d'intérêt commun dans un objectif de complémentarité.

D'abord j'aimerais souligner l'intérêt et la compréhension de tous les instants que le Ministère de la culture et des communications portent à la Capitale. Avant 1995, l'Entente avec le Ministère des affaires culturelles de l'époque portait presque exclusivement sur le patrimoine bâti. Le volet culture vivante était appelé « la petite entente ».

En 1995, le Ministère, de concert avec la Ville qui exprimait de façon claire sa volonté de s'inscrire comme acteur dans le développement culturel, faisait basculer le balancier et traduisait l'Entente en une Entente sur le développement culturel et le partage des sommes accordées devenaient plus équitable soit un tiers (culture vivante), deux tiers (patrimoine bâti).

Je me permets d'ailleurs de saluer le travail du MCC qui a le souci de partager les préoccupations du développement culturel de Québec en tenant compte de nos contraintes et de nos capacités. Le dialogue établi permet la mise sur pied de projets conjoints.

Au-delà des montants investis, la contribution du Ministère à différents projets rend plus facile la justification d'investissements auprès des autres collègues du comité exécutif ou du Conseil municipal, compte tenu que pour un dollar de la Ville, le MCC en injecte un autre.

Afin de maintenir l'intérêt des villes au développement culturel, le gouvernement devra par ailleurs reconnaître les efforts des villes dans le domaine de la culture et le considérer dans son analyse de partenariat. Si chaque dollar injecté était assorti d'un dollar du provincial et du fédéral? C'est vrai pour Québec et s'est vrai aussi pour plusieurs villes, municipalités et MRC du Québec.

Exemples de projets à l'échelle nationale pour Québec :

Archéo Québec : réseau national pour la diffusion des connaissances archéologiques dont la Ville a été partie prenante de sa création.

Prix Paul-Émile Borduas : En collaboration avec la Fondation J. Armand Bombardier de Valcourt qui souhaitait voir l'exposition qu'elle consacre au lauréat du prix P.Émile Borduas, la Ville de Québec a confié à la Manifestation internationale d'art de Québec la diffusion sur Québec de l'exposition à Méduse au cours de l'été.

Grandes Bergeronnes - Berthier-sur-mer

## **CONCLUSION**

le Gouvernement du Québec aurait avantage à établir un dialogue plus unifié entre les différents ministères et les villes afin de partager les réalités avec lesquelles nous devons évoluer ... permettrait un développement plus rentable, plus efficace...

Comment nous assurer que les deux paliers de gouvernement porte la préoccupation culturelle à la hauteur des exigences? Préoccupations actuelles (santé...)

À compléter.

Autres notes de Mme Cloutier:  
Condamné à innover

Québec Capitale de ses régions

Vitrine pour les régions - comment ne pas pénaliser les artistes locaux

Rôle d'une Capitale devrait être :

- Accueillir
- Regions

Rayonner à l'étranger -- ses artistes, ses organisations et ses institutions.

La Ville profite de réseau existant pour se positionner et partager et recueillir des idées .  
C'est le cas avec Les Arts et la Ville, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération canadienne des municipalités.